

Lettre ouverte au futur premier ministre

à Paris, le 19 juillet 2024

Madame ou Monsieur le futur premier ministre,

Nous, organisations de la société civile, vous appelons à faire de la santé environnementale l'une de vos priorités.

Sa relégation au second plan conduit trop souvent à des successions de stratégies et plans non contraignants (Ecophyto, stratégie nationale perturbateurs endocriniens, plan national santé-environnement, plan micropolluants, plan d'actions interministériel sur les PFAS, etc.) mobilisant de nombreux acteurs et d'importants moyens financiers mais sans jamais atteindre les objectifs qu'ils se fixent.

Pourtant, la connaissance sur les déterminants environnementaux de la santé se précise, notamment sur les risques de pathologies liés aux [pesticides](#), aux [perturbateurs endocriniens](#) et aux PFAS : cancers, troubles métaboliques, neurologiques, du système reproductif, infertilité, malformations congénitales, etc...

L'inaction politique a un coût sur la santé, l'environnement mais aussi pour la société qui en supporte le coût économique. Les coûts annuels relatifs à la santé et liés à l'exposition aux [perturbateurs endocriniens](#) peuvent être estimés à **163 milliards d'euros** pour l'UE. Les externalités des [pesticides](#) et des [PFAS](#) sont quant à elles évaluées pour la France au minimum à **372 millions d'euros** et à **2,274 milliards d'euros**.

Plusieurs rapports des services d'inspections (IGEDD, IGAS, CGAAER), de commissions ou de missions parlementaires n'ont eu de cesse de rappeler ces dernières années les défaillances de la gouvernance de la santé environnementale. De nature profondément interministérielle, la santé environnementale doit faire l'objet d'un portage politique de haut-niveau. Nous pensons que **c'est donc logiquement à vous**, Madame ou Monsieur le futur Premier Ministre, **de prendre la santé environnementale à bras le corps et d'impulser une véritable dynamique politique de changement.**

Dans son [rapport de capitalisation 2013-2022](#), l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) dénombre **au moins trente-deux stratégies**, plans ou programmes d'action, **en lien avec le quatrième Plan National Santé-Environnement** (PNSE 4) et recommande un « **renforcement de la gouvernance autour d'une structure interministérielle dédiée de pilotage** ».

Plus récemment, l'IGAS et l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) évoquent dans le [rapport d'évaluation de la deuxième stratégie nationale perturbateurs endocriniens](#) (SNPE 2) son inscription « dans une stratégie "une seule santé" [...] bénéficiant d'un **pilotage interministériel au plus haut niveau** ».

Il en est de même pour le plan Ecophyto où là encore, le défaut d'interministérialité et de portage par le premier ministre a été pointé par une [commission d'enquête](#) portée par le député Dominique Potier.

Le premier ministre étant en charge de la planification écologique, il/elle peut s'appuyer sur le Secrétariat Général à la Planification Écologique (SGPE), dont les travaux devront se développer sur ce sujet afin d'intégrer la santé environnementale et de proposer une vision holistique de la planification écologique.

Madame ou Monsieur le futur premier ministre, nos organisations attendent de vous un véritable engagement politique se traduisant par une révision de la gouvernance ainsi que des moyens humains et financiers conséquents afin d'assurer une effectivité des politiques publiques en matière de santé environnementale. L'objectif final étant : zéro exposition du vivant et des milieux à des polluants dangereux.

Les organisations signataires ne manqueront pas de vous demander le plus haut niveau d'ambition et de protection pour l'environnement et la santé des Françaises et des Français.

Veuillez agréer, Madame ou Monsieur le futur premier ministre, nos salutations distinguées.

